

# Assemblée Générale 2022

**Le 11 avril 2023 au centre Socio-culturel de Sarrebourg**

## Introduction

La liste d'émargement a été établie par signature des participants à l'entrée de la salle de réunion complétée par les procurations qui nous ont été signalées : 21 personnes étaient présentes ou représentées à cette réunion ; une adhérente supplémentaire était excusée sans communication de pouvoir.

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

### Accueil du Président, Pierre Singer

Le président Pierre Singer salue l'assistance. Il rappelle brièvement les origines des Conseils de Développement (Codev) et sa fierté d'avoir pu mener ou contribuer fortement à des projets favorables aux habitants du territoire ; Pierre Singer rappelle plus particulièrement nos efforts et son implication toute particulière dans le projet d'obtention de la reconnaissance par l'Unesco de notre territoire en qualité de Réserve de Biosphère de la Moselle Sud (RBMS). Il souligne les difficultés parfois de porter des projets en commun avec les collectivités. Il remercie les personnes du bureau de l'association qui s'activent pour faire vivre le Codev ainsi que pour leur confiance à son égard et la bonne tenue de l'association et de ses actions. Il souligne toutefois que ses engagements professionnels monopolisent lourdement son énergie et l'amènent à s'absenter très souvent du territoire ; il envisage en conséquence de céder en fin de mandat le poste de président de l'association tout en continuant à nous apporter son soutien.

### Désignation d'un (e) secrétaire de séance

Philippe Sornette accepte la charge de secrétaire de cette réunion.

### 1. Rapport moral du Vice-président Benjamin Bachmann pour 2022

Benjamin Bachmann salue tout d'abord les membres de l'assemblée présents et tous les invités. Il les remercie de leur présence et déclare l'Assemblée Générale du Conseil de développement du Pays de Sarrebourg ouverte.

Il souligne qu'il n'est pas facile de prendre la parole après Pierre Singer et de ne pas déflorer le rapport d'activité qui vous sera présenté par le secrétaire, Jean-Michel Clerget. Mais il adresse simplement quelques mots pour rappeler que les Conseils de Développement sont des éléments de la démocratie participative dont le thème est actuellement très à la mode. Les rencontres que nous avons eues avec Camille Zieger, président du PETR, avec Roland Klein, président de la CCSMS et Christian Untereiner, président de la CCPP mais aussi, et de plus en plus souvent, avec leurs agents nous ont permis de mettre en place un vrai contact avec les collectivités. Cela permettra d'aboutir inévitablement à ce que le Codev soit saisi par l'un ou l'autre de ces organismes sur les thèmes qui préoccupent le plus les habitants du territoire et par conséquent ses élus. Certains habitants commencent à nous interroger sur des questions relevant à la fois des énergies, du climat, et plus généralement de l'avenir de la planète. Des réponses plus précises que celles dont nous disposons leur seront probablement données par le Chat GIEC naissant.

Avant de passer la parole au secrétaire pour le rapport d'activité, Benjamin Bachmann a tenu à remercier ses collègues Marie-Paule Bazin, Jean-Michel Clerget et Philippe Sornette ainsi que tous les membres du Bureau et du Conseil d'administration pour leur contribution au bon fonctionnement du Codev.

Le rapport moral est voté et adopté à l'unanimité.

## 2. Rapport d'activité pour 2022

Jean-Michel Clerget, secrétaire, présente un diaporama des activités réalisées en 2022.

Liste des principales actions de 2022 :

- Participation à la fête de la nature et du patrimoine de Saint-Jean-de-Bassel les 17 et 18 septembre au travers d'une conférence sur les Objectifs de Développement Durable et l'animation d'un atelier sur le futur tiers-lieu au couvent.
- Organisation de travaux de réflexion sur l'intérêt et les conditions de mise en œuvre d'un tiers-lieu au couvent de Saint-Jean-de-Bassel : 38 réunions tout au long de l'année.
- Organisation d'un débat avec les élus et les agents des collectivités locales le 19 septembre sur la mise en œuvre des O.D.D. sur le territoire.
- Conférence sur l'eau et la forêt le 21 août à Dabo.
- Préparation de la célébration des O.D.D. en 2023 avec l'équipe de la Communauté des Communes du Pays de Phalsbourg (3 réunions sur fin 2023).
- Etudes au 1<sup>er</sup> semestre des conditions de reconduction de nos formations numériques à l'attention des seniors n'ayant aucune connaissance dans ce domaine : montage d'un dossier de subventionnement du département qui n'a malheureusement pas été retenu.
- Présentation de nos travaux au PETR sur la mise à jour de la liste des associations du territoire avec remise du fichier et de nos recommandations pour en assurer les mises à jour ultérieures ainsi que l'exploitation (8 mai 2022).
- Participation à la fête des associations de Sarrebourg le 27 août.
- Échanges réguliers avec la Coordination Nationale des Conseils de Développement (9 réunions d'échange et / ou formations durant l'année).
- 6 réunions avec nos collectivités (PETR, CCSMS et CCPP) durant l'année.
- Rédaction de la convention entre le PETR et le Codev (signature intervenue début 2023).

Les principaux points positifs constatés sont :

- Échanges réguliers et dans une ambiance de réelle coopération entre le PETR et le Codev.
- Apports importants des échanges avec la Coordination Nationale des Conseils de Développement grâce d'une part aux confrontations d'objectifs et de résultats avec d'autres Codev adhérents de la CNCND et à la participation à une partie des formations dispensées en visioconférence par la CNCND tout au long de l'année.
- Début de mise en place de rencontres avec la CCSMS et la CCPP afin d'échanger sur nos projets qui permettent de synchroniser nos actions avec celles de nos deux Communautés de Communes, en particulier sur le développement de projets dans le domaine des énergies renouvelables (et plus particulièrement les projets d'EnR citoyennes) et les actions en lien avec la mise en œuvre de l'économie circulaire (recyclage de déchets – réparation d'objets).

Quelques regrets sur des intentions qui n'ont pas débouché sur des résultats probants :

- Plus large partage avec la population du territoire du fait d'un manque de moyens et d'efforts de communication du Codev.
- Montée en puissance de la participation à nos actions de nos adhérents : manque de publicité sur nos actions ? Pas assez de sélectivité dans le recrutement de nos adhérents ?
- Pas assez de travail en groupe : pas assez de membres en mesure d'animer des groupes de travail malgré la possibilité offerte par la CNCND de former des personnes.
- Charges de secrétariat très lourdes qui parfois freinent l'animation de lancement de nouvelles actions.
- Une communication via internet à améliorer : site Web insuffisamment mis à jour par manque de temps en interne ou défaut de sous-traitance (problème à solutionner d'urgence) – page Facebook régulièrement alimentée mais qui ne débouche pas sur les échanges importants avec le public – une lettre d'information dont le rythme de parution est passé de mensuel à trimestriel par manque de contribution pour la soumission d'articles.

Quelques chiffres de 2022 en résumé :

- 2 réunions de Conseil d'Administration (insuffisant mais limité par la disponibilité des administrateurs)
- 7 réunions du bureau
- 4 réunions de coordination avec le PETR
- 2 rencontres avec le président de la CCSMS

# Assemblée Générale 2022

- 3 réunions avec le président de la CCPP et ses équipes.

Et pour finir, un fichier des adhérents comportant 71 membres mais dont une partie ne participe pas à la vie du Codev.

Le rapport d'activité est voté et approuvé à l'unanimité.

### 3. Rapport financier pour 2022 et prévisions pour 2023

Philippe Sornette, trésorier, présente le tableau Excel des résultats pour 2022 (tableau en annexe-1 de ce rapport). Il commente les chiffres et souligne que le budget qui nous avait été accordé par le PETR n'a pas été totalement consommé. Une partie des actions et projets prévus fin 2021 n'ont pu être menés faute de ressources humaines pour en prendre la responsabilité.

Le trésorier demande finalement s'il y a des questions.

Aucune question n'étant posée, il enchaîne sur la présentation du budget pour 2023 (figurant sur le même tableau annexé) et précise que les détails des projets seront donnés par Jean-Michel Clerget ultérieurement dans le déroulement de la réunion.

Le réviseur aux comptes Etienne Oswald recommande l'approbation des comptes pour 2022 et demande à l'assemblée de donner quitus au trésorier.

Les comptes pour 2022 sont approuvés à l'unanimité.

### 4. Plan d'action pour 2023

Jean-Michel Clerget présente le plan d'action pour 2023.

Il présente en premier les principaux objectifs de progrès et les actions qui en découlent :

**Se tenir informé** : des projets de nos collectivités, des demandes émanant de la population (mais encore faudra-t-il les susciter dans la plupart des cas), de ce que réalisent d'autres Codev en France afin d'en tirer profit ou d'éviter de commettre les mêmes erreurs ; s'ajoutera à cela l'information de synthèse qui nous sera fournie par la CNCD et plus particulièrement les résultats des travaux sur l'observatoire des territoires qu'il faudra partager avec nos collectivités.

**Se former pour améliorer notre fonctionnement et l'impact de nos actions** : assister tant que faire se peut aux formations proposées par la CNCD et d'autres organismes et associations comme l'ANCT, l'association des tiers-lieux du Grand-Est et l'association des tiers-lieux nationale – se former et se documenter sur les différentes facettes de la transition climatique et les moyens de lutter contre ses conséquences (participation à la résilience du territoire).

**Mettre en place des ambassadeurs du Codev sur le territoire** : pour démultiplier nos actions et répondre au plus près aux préoccupations des habitants du territoire, nous devons former et équiper des ambassadeurs dans les principaux bourgs de notre territoire (6 à 7) ; s'associer en chaque point à une association qui prendra en charge un équipement de visioconférence qui sera mis à profit pour communiquer entre sous-groupes du Codev mais également mis à disposition de nos associations dans le cadre d'un projet de mise en réseaux des associations partageant des objectifs communs.

Nous poursuivrons notre participation aux commissions et ateliers de nos collectivités où l'on voudra bien nous inviter, ce qui est déjà le cas pour :

- **comités de gestion de la RBMS**
- **plan Alimentaire Territorial**
- **Plan Avenir Montagne.**

Nous nous efforcerons de travailler sur les **saisines qui nous seront signifiées par le PETR** (aucune toutefois en 2022) dans la mesure de nos ressources humaines.

Nous prévoyons de consacrer le temps nécessaire à la co-construction de plans d'actions et l'accompagnement de projets dans les domaines de la diminution des déchets et en particulier de la mise en œuvre des principes d'**économie circulaire** (réutilisation des déchets des uns en matières premières pour les autres) et de **réparation des objets** afin d'éviter d'en faire des déchets

## Assemblée Générale 2022

(petit et gros électroménager – informatique et téléphonie – habillement). Nous accompagnerons également dans la mesure de nos moyens les projets de **mise en œuvre de production d'EnR citoyennes** : ce domaine nous semble d'autant plus porteur qu'il faut convaincre la population de la nécessité de mener ces projets en lui permettant d'y participer et d'en tirer, pourquoi pas, des bénéfices..

Un temps fort de l'année 2023 sera bien sûr la **célébration des Objectifs de Développement Durable dans la vallée des éclusiers** le 8 octobre ; sous la supervision de la CCPP, le Codev travaillera en lien avec le PETR pour faire connaître les efforts accomplis et en passe de l'être au niveau par nos collectivités.

Nous poursuivrons le **cycle de conférences** afin de sensibiliser la population sur la protection des forêts, la préservation de l'eau et en particulier la protection de son cycle ainsi que sur l'intérêt d'analyser et de protéger la qualité de l'air.

Et pour finir, comme déjà signalé précédemment, nous croyons qu'il faut aujourd'hui se préoccuper de nos associations qui, bien que nombreuses, sont pour certaines de plus en plus fragiles (baisse du nombre de bénévoles-dirigeants) : une des solutions réside, pour celles qui n'appartiennent pas à une fédération, dans leur mise en relation afin de mener des projets ensemble : **mise en réseau des associations partageant des objectifs communs**. Cette action entamée en 2022 pour les associations travaillant dans le domaine social se poursuivra avec celles œuvrant dans le domaine de défense du patrimoine culturel.

Les différentes solutions mises en œuvre par nos collectivités (via Moselle-Fibre ou France Services) apportent un réel soutien à une grande partie de la population. Il reste toutefois encore une frange de cette population désireuse de se former mais ne trouvant pas encore de solution adaptée à leur situation : ce sont principalement les seniors n'ayant aucune connaissance de départ ni aucun matériel à disposition (micro-ordinateur, tablette ou téléphone portable) mais toutefois désireuses de se former et de s'équiper. Fort de 3 années d'expérience dans ce domaine, **le Codev s'efforcera de reprendre un nouveau cycle de formation et de support** sous réserve de pouvoir dégager une subvention permettant de rétribuer le ou les formateur (s).

Autre projet d'importance durant l'année 2023 : accompagnement de l'équipe du couvent de Saint-Jean-de-Bassel dans la poursuite d'étude de mise en place du tiers-lieu ; nous avons invité l'association Le Filon de Metz à venir animer les 3 groupes de travail réfléchissant aux activités nouvelles à installer au couvent, au type de gouvernance du collectif constitué de ces activités ainsi qu'à la mise en œuvre d'un premier « commun » de ce collectif : le café association. Nous poursuivrons notre participation à ces groupes et contribuerons à l'intégration de ce tiers-lieu dans la communauté des tiers-lieux du Grand-Est. Forts de l'expérience tirée de cette mise en place, nous proposerons d'accompagner les autres lieux du territoire désireux de se constituer en tiers-lieu, c'est à dire en un lieu où les activités en place travaillent dans un esprit de partage et de coopération.

Le programme de travail semble lourd et nécessitera un accroissement de participation de nos membres aux différentes actions.

### Discussion avec la salle sur les projets 2023

Marie-Christine Karas souligne que le PETR porte le SCOT et va mettre en place prochainement une commission de réflexion sur l'agrivoltaïsme. Le Codev est conscient de l'importance de cette démarche de facilitation du développement d'une solution visant à améliorer l'autonomie énergétique du territoire. Nous nous efforcerons de participer à cette démarche en raison de l'importance de l'acceptation par le grand-public de toute solution en faveur d'une des sources d'EnR qui simultanément peut apporter un complément de rémunération à nos éleveurs et du bien-être aux animaux qui sans cela risquent de souffrir d'une augmentation des températures.

Notre adhérente, Véronique Montaudoin, insiste également sur l'importance de proposer une formation aux membres du Codev et au public sur comment organiser la démocratie participative sur un territoire. Ce point rejoint celui déjà indiqué plus haut de devoir former nos membres à l'animation de groupe.

### 5. Désignation de nouveaux réviseurs aux comptes de 2023

Le réviseurs aux comptes de 2022, Étienne Oswald accepte la mission de révision aux comptes pour 2023. Nous l'en remercions chaleureusement.

## 6. Clôture par les prises de parole de nos invités

Christian Untereiner, Président de la Communauté des Communes du Pays de Phalsbourg en charge de la relation entre le Pôle Économique Territorial et Rural et le Codev, salue les travaux réalisés par l'équipe du Codev, tant en quantité qu'en qualité. Les bonnes relations, au beau fixe, lui semblent favorables à la collaboration. Il souligne que le rôle d'un Codev n'est pas simple, plutôt ingrat, car le mode interface entre la société et les élus doit trouver une légitimité, trouver son public et répondre aux diverses sollicitations.

Pour répondre aux propos d'accueil de Pierre Singer, il souligne qu'il est presque inévitable de constater une lenteur de mise en place de la RBMS ; mais il ajoute qu'une phase d'étude et de mise en route qui prend son temps doit permettre d'éviter des erreurs.

Il signale le besoin absolu de liens, de communication entre citoyens et élus et que la RBMS ne réussira pas dans l'entre soi, sans la compréhension et le soutien des habitants.

Il termine en constatant l'impact positif des échanges du Codev avec les équipes des techniciens des collectivités qui se sont étoffés en 2022 et se poursuivront en 2023 au travers des projets coconstruits.

Camille Zieger prend ensuite la parole et remercie le Codev de l'invitation. Il salue les « quatre mousquetaires » qui travaillent de manière obstinée et désintéressée. Il souligne que, de son point de vue, la tâche est malaisée, mais passionnante : « vous êtes les porteurs de la parole du public ». Il ajoute que notre propos de mettre tout au même niveau doit se nuancer : il pourrait y avoir une vision différente de l'organisation pour attirer davantage d'appétence. Le Codev a le soutien entier du PETR. Les projets ne manquent pas. Mais il n'est pas d'accord avec l'impression exprimée par Pierre Singer que les travaux de la réserve de biosphère patinent. Il insiste sur le souhait de ne pas communiquer avant d'être en mesure de passer aux actes. « Nous avons eu un immense honneur avec cette reconnaissance en réserve de biosphère et par la même, avons endossé une très grande responsabilité : savoir préserver la qualité de notre territoire ». L'empreinte humaine est positive pour le plus grand nombre des sujets. Se pose la question de savoir comment gérer aujourd'hui la réserve pour les 10 prochaines années : la réponse repose en grande partie sur un problème de moyens. « Notre réserve ne s'appuie pas sur une structure de type Parc naturel régional » comme cela s'est passé pour d'autres réserves françaises et nous devons de notre côté tout construire en partant de la feuille blanche. La reconnaissance en réserve de biosphère n'est pas l'obtention d'un label destiné à vendre du tourisme ou de l'agriculture. Vingt-sept communes de notre territoire sont en zone montagne ; le Plan montagne nous propose de montrer nos capacités de faire du développement économique tout en préservant les qualités intrinsèques du massif, ce qui implique pas mal de ressources pour mener la démarche correctement. De son côté, l'association MAB France a pris conscience de la difficulté de financement d'une réserve de biosphère et mène avec nous une action auprès du ministère de l'environnement pour que les réserves de biosphère puissent bénéficier d'aides spécifiques.

Cette gestion est pour les élus du territoire un nouveau challenge, mobilisateur, impliquant une formation, la nouveauté est motivante.

Camille Zieger achève son discours en remettant à Pierre Singer une œuvre d'art créée par les élèves de la section verriers du lycée Labroise de Sarrebourg célébrant la reconnaissance en réserve de biosphère de Moselle Sud.

Patrick Reichheld prend ensuite la parole et indique qu'il tenait à être présent, pour souligner le travail des bénévoles du Codev et des bénévoles en général. Il souhaite bon vent au président Pierre Singer à l'heure où celui-ci annonce son intention de céder la place. Il insiste sur la place qui doit être donnée dans les actions du Codev à la prudence, aux débats et aux échanges. Il déplore que l'industrie ne favorise encore pas la montée en puissance des énergies renouvelables, en ne mettant pas sur le marché des solutions au délai de retour sur investissement suffisamment favorables : tout le monde doit porter une partie du fardeau de l'énergie renouvelable. Il note que de son point de vue les grands consommateurs d'énergie ne jouent pas non plus leur rôle dans la sobriété sur les énergies à disposition. Le foncier agricole ne doit pas être mis en danger par une consommation irréfléchie par les projets d'énergies renouvelables : la protection du foncier agricole reste une priorité.

Pierre Singer clôture l'A.G. en insistant sur l'ampleur des moyens qu'il est souhaitable de donner au Codev et à la réserve de biosphère.

Les participants sont invités à poursuivre les discussions en partageant le pot de l'amitié.



# Assemblée Générale 2022

Conseil de  
Développement du  
Pays de Sarrebourg

Jean-Michel Clerget  
Secrétaire

## Annexe 1 – tableau financier

|                 |  | Prévisionnel<br>2022 | Réalisé<br>2022 | Écart      | Prévisionnel<br>2023 |
|-----------------|--|----------------------|-----------------|------------|----------------------|
| <b>DÉPENSES</b> | <b>Projets</b>                             | 9 250,00 €           | 4 393,38 €      | 4 856,62 € | 10 450,00 €          |
|                 | Organisation des ODD                       | 2 500,00 €           | 2 500,00 €      |            | 2 500,00 €           |
|                 | Conférence ODD                             | 350,00 €             | 350,00 €        |            |                      |
|                 | Se tenir informés                          | 600,00 €             |                 | 600,00 €   | 450,00 €             |
|                 | Se former                                  | 900,00 €             | 541,00 €        | 359,00 €   | 800,00 €             |
|                 | S'entourer de services extérieurs          | 1 850,00 €           |                 | 1 850,00 € | 3 500,00 €           |
|                 | Communiquer                                | 1 250,00 €           | 808,08 €        | 441,92 €   | 1 500,00 €           |
|                 | Accompagner les actions des collectivités  | 900,00 €             | 194,30 €        | 705,70 €   | 600,00 €             |
|                 | Accompagner les actions des concitoyens    | 900,00 €             |                 | 900,00 €   | 1 100,00 €           |
|                 | <b>Fonctionnement</b>                      | 5 810,00 €           | 1 297,12 €      | 4 512,88 € | 4 640,00 €           |
|                 | Cotisation annuelle centre socio-culturel  | 50,00 €              | 50,00 €         |            | 50,00 €              |
|                 | Cotisation annuelle Conseil National Codev | 360,00 €             | 333,20 €        | 26,80 €    | 370,00 €             |
|                 | Domaine Internet (OVH)                     | 660,00 €             | 94,39 €         | 565,61 €   | 670,00 €             |
|                 | Frais de gestion                           | 1 740,00 €           | 97,90 €         | 1 642,10 € | 400,00 €             |
|                 | Frais de tenue de compte                   | 200,00 €             | 336,77 €        | -136,77 €  | 200,00 €             |
|                 | Frais de réception                         | 200,00 €             | 150,00 €        | 50,00 €    | 300,00 €             |
|                 | Assurance                                  | 200,00 €             | 234,86 €        | -34,86 €   | 250,00 €             |
|                 | Acquisition matériel                       | 1 200,00 €           |                 | 1 200,00 € | 1 200,00 €           |
|                 | Frais divers                               | 1 200,00 €           |                 | 1 200,00 € | 1 200,00 €           |
|                 | <b>TOTAL DEPENSES</b>                      | 15 060,00 €          | 5 690,50 €      | 9 369,50 € | 15 090,00 €          |

|                 |                        |             |            |         |             |
|-----------------|------------------------|-------------|------------|---------|-------------|
| <b>RECETTES</b> | Subvention du PETR     | 15 000,00 € |            |         | 15 000,00 € |
|                 | Produits exceptionnels |             | 9,69 €     | 9,69 €  |             |
|                 | Intérêts bancaires     | 60,00 €     | 86,31 €    | 26,31 € | 90,00 €     |
|                 | Subvention à percevoir |             | 5 594,50 € |         |             |
|                 | <b>TOTAL RECETTES</b>  | 15 060,00 € | 5 690,50 € |         | 15 090,00 € |

|                |                   |             |            |  |             |
|----------------|-------------------|-------------|------------|--|-------------|
| <b>BALANCE</b> | <b>DÉPENSES</b>   | 15 060,00 € | 5 690,50 € |  | 15 090,00 € |
|                | <b>RECETTES</b>   | 15 060,00 € | 5 690,50 € |  | 15 090,00 € |
|                | Résultat exercice |             |            |  |             |

| Bilan 2022 | Comptes SOGENAL | 01/janv     | 31/déc |
|------------|-----------------|-------------|--------|
|            | Solde CC        | 1 294,55 €  |        |
|            | Solde Livret    | 12 185,28 € |        |
|            | <b>Total</b>    | 13 479,83 € |        |

|  | Comptes BPALC        | 01/janv | 31/déc      |
|--|----------------------|---------|-------------|
|  | Solde CC             |         | 6 099,20 €  |
|  | Solde Livret A       |         | 6 000,00 €  |
|  | Solde parts sociales |         | 6 000,00 €  |
|  | <b>Total</b>         |         | 18 099,20 € |